

## ALFAPSY

### Assemblée Générale Ordinaire 2022

### Exercices 2020 – 2021

Au cours des 10<sup>es</sup> Rencontres Francopsies et pour clôturer ses exercices 2020 et 2021 conformément à ses statuts, ALternative Fédérative des Associations de PSYchiatrie (ALFAPSY) a tenu son Assemblée Générale Ordinaire, ce 29 mai 2022 de 10h à 12h TU, à l'Hôtel Royal Savoy, Évian-Les-Bains (France).

Compte tenu de la faible fréquentation des adhérents en présence physique du fait de la pandémie Covid 19, l'Assemblée Générale 2022 n'a réuni que 12 membres dont certains, porteurs de Pouvoirs électifs.

✚ L'ordre du jour de l'Assemblée Générale, sous l'autorité de Madame le Professeur Aïda SYLLA, Présidente sortante, se présente ainsi :

- 1- Rapport moral et rapport financier du Bureau Exécutif sortant et votes des quitus
- 2- Débats et votes de motions sur la politique générale et les orientations à venir de l'Association :
- 3- Élection du futur Président (dit Président Élu) pour l'exercice 2024 – 2026
- 4- Renouvellement électif partiel du Comité International 2022 – 2024

✚ L'élection du Bureau Exécutif 2022 – 2024 par les membres du nouveau Comité International après clôture de la présente Assemblée Générale

1. Conformément aux statuts de ALFAPSY, en fin du mandat le Rapport Moral du Bureau Exécutif sortant est présenté par Malika KHOMAÏS, Secrétaire Générale, et le rapport financier par la Trésorière, Marie-Noelle BENOIT.

Suite à la discussion sur les différents points exposés (Comptes rendus des réunions de Bureau Exécutif et du Comité International, préparations des différentes manifestations ALFAPSY, gestion du site Web, présentation des comptes et de l'équilibre financier) l'Assemblée Générale a ratifié lesdits rapports et accordé le quitus au Bureau Exécutif sortant.

2. La Présidente du Bureau Exécutif sortant, Aïda SYLLA, ouvre ensuite la discussion sur la politique générale de l'Association et propose de mettre au vote 3 motions d'orientation.

- a. Motion n° 1 : Ouverture vers la Cité

Favoriser les initiatives des adhérents dans la perspective de réalisation de manifestations scientifiques du champ de la psychiatrie et santé mentale au plus près des Collectivités composant la Cité.

Motion n° 1 validée à l'unanimité

- b. Motion n° 2 : Ouverture vers la Jeunesse

Élargir la possibilité d'adhésion à de jeunes Étudiants et Résidents médecins et psychiatres, en qualité de Personnes Physiques et/ou Morales, en tant qu'Adhérents dits Associés dans le 3e Collège

Motion n° 2 validée à l'unanimité

- c. Motion n° 3 : Ouverture vers les Réseaux

Procéder à la mise en place, grâce à la gestion élargie et intégrée du site Web dans la politique de communication ALFAPSY, d'un comité rédactionnel réactif et relié aux autres sites Web « amis », francophones en particulier, afin de constituer un réseau dynamique et interactif d'organismes et groupes d'individus se reconnaissant dans les valeurs humanistes, relationnelles et psychodynamiques portées par ALFAPSY.

Motion n° 3 validée à l'unanimité

- d. La Présidente sortante rappelle que, suite à la discussion ouverte lors de la précédente Assemblée Générale 2020 à Dakar sur la question relative à la place du Conseil Consultatif des Sages (CCS), statutairement chargé d'assurer la pérennité morale de l'Association, le débat a bien été mené au sein du Bureau Exécutif sortant jusqu'aux conclusions suivantes à inscrire au Règlement Intérieur de l'Association ALFAPSY :

- L'avis des Sages est purement consultatif, il ne doit pas se substituer aux décisions des instances exécutives ;
- Les Sages sont investis, sous-réserve de leur accord, du fait de leur fonction passée comme Président-e d'ALFAPSY ;

- Leur autorité morale, professionnelle et scientifique reconnue leur confère le privilège d'être consultés à la demande du Président en Exercice, pour toute question relative aux valeurs statutaires d'ALFAPSY ;
- À ce titre ils sont donc admis à participer à tout Bureau Exécutif (BE) dit « élargi » et à siéger au Conseil Scientifique Permanent (CSP) ALFAPSY ;
- Ensemble ils constituent donc l'instance statutaire dite Conseil Consultatif des Sages (CCS)

### 3. Élection du futur Président (dit Président Élu) pour l'exercice 2024 – 2026

Une seule candidature à ce poste, en la personne du Dr Hassen ATI, membre du Comité International en tant qu'ancien Président de l'ATPEP (Association Tunisienne des Psychiatres d'Exercice Privé) et probable organisateur des 11<sup>es</sup> Rencontres Francopsies en Tunisie. Sa candidature a été approuvée à l'unanimité des membres adhérents présents et votants à l'Assemblée Générale.

### 4. Renouvellement électif partiel du Comité International 2022 – 2024

L'Assemblée a ensuite procédé au renouvellement partiel du Comité International par l'élection des nouveaux candidats en remplacement des sortants. Les Membres élus sont donc les suivants :

#### ❖ Au 1<sup>er</sup> Collège, 12 membres Personnes Morales : Psychiatrie & Santé Mentale

- 5 Personnes Morales de Droit (PMD), Associations Nationales de Psychiatrie : 2 représentants chacune
  - L'Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé (AFPEP) 2
    - Michel JURUS (FR)
    - Marie-Noelle BENOIT (FR)
  - L'Association Tunisienne des Psychiatres d'Exercice Privé (ATPEP) 2
    - Hassen ATI (TU)
    - Neila BEN SALAH (TU)
  - L'Association Sénégalaise des PSY (ASPSY) 2
    - Aida SYLLA (SN)
    - Ndeye Dialé NDONGO (SN)
  - L'Association Marocaine de Psychiatrie PsychoDynamique (MADP) 2
    - Hachem TYAL (MA) Moroccan Association of Dynamic Psychiatry
    - Yassine ANWAR (MA)
  - La Société Libanaise de Psychiatrie (SLP) 2
    - Sami RICHA (LB)
    - Joseph EL KHOURI (LB)
- 2 Personnes Morales Affiliées (PMAF), Associations de Psychiatrie Indépendantes : 1 représentant chacune
  - L'Association Pour la Fondation Henri EY (APLFHEY) : 1 représentant
    - Michel Robert PALEM (FR)
  - L'Association Tunisienne de Psychiatrie Sans Frontière (ATPSF) : 1 représentant
    - Essedik JEDDI (TU)

❖ Au 2<sup>e</sup> Collège, 12 membres Personnes Physiques, médecins psychiatres votants :

- Michel BOTBOL (FR)
- Adama COUNDOUL (SN)
- Judith DEREAU (BE)
- Paul DU ROY (BE)
- Asmaa EDDAAL (MA)
- Raphaël EZRATTY BENAMOUZIG (FR)
- Jean GOLAZ (CH)
- Malika KHOMAÏS (MA)
- Paul LACAZE (FR)
- Patrick STOESSEL (FR)
- Véronique TREBUCHET (FR)
- Josiane VIDAL (FR)

Membres invités permanents, psychiatres non-votants :

Maria AMMON (DE), Chawki AZOURI (LB), Rachid BENNEGADI (FR)  
Patrice CHARBIT (FR), Yorgos DIMITRIADIS (GR/FR), Lamine FALL (SN)  
Charline EL HACHEM (LB), Safouene EL HECHMI (TU)  
Jean-Yves FEBEREY (FR), Fatine FIFANI (MA), Chantal JACQUIE (FR)  
Patrick LANDMAN (FR), Jean-Pierre LEBRUN (BE), Françoise LINARD (FR)  
Juan MEZZICH (USA), Jérémie SINZELLE (FR), Alain VANIER (FR)

❖ Au 3<sup>e</sup> Collège, 12 Membres Associés, dont 2 Personnes Morales  
et 10 Personnes Physiques

➤ 2 Personnes Morales Associées (PMAS) :

- L'Association Francophone des Familles de Malades Mentaux (AFMM) 1
  - Doris CHOUEIFATI (LB)
- MISC – RETCI Île de France (Paris)  
Mouvement Intégratif de Santé Collective – Réseau Européen de Thérapie Communautaire Intégrative
  - Teresa PONTES (Cearà-BR / FR)

➤ 10 Personnes Physiques Associées

- Gilles BIBEAU (CA), anthropologue
- Monica DI ROCCO (IT), art-thérapeute
- Anicée EL AMINE MEHRI (LB), psychologue, psychanalyste
- Anne GEREST (FR), hypnothérapeute
- Christian HOFFMANN (FR), psychologue, psychanalyste
- Stéphanie LARCHANCHÉ (FR), anthropologue
- Ceylin OZCAN (TK), psychologue, psychanalyste
- Michel PETERSON (CA), psychanalyste
- Jean-Yves DARTIGUENAVE (FR), sociologue
- Sonia CANCIAN (IT/CA), historienne, psychothérapeute

Réunis à la suite de cette Assemblée Générale, les Membres du Comité International ont aussitôt procédé, de 12h à 13h TU, à l'élection de leurs représentants au Bureau Exécutif 2022-24.

### Composition du Bureau Exécutif 2022 – 2024

- |                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| ○ <b>Michel JURUS</b>               | Président en exercice 2022-2024  |
| ○ <b>Hassen ATI</b>                 | Président élu 2024-2026, chargé du Commissariat aux comptes              |
| ○ <b>Marie-Jo BOURDIN</b>           | 1 <sup>er</sup> Vice-Présidente, chargée de suppléer la Présidence       |
| ○ <b>Raphael EZRATTY BENAMOUZIG</b> | 2e Vice-Président, chargé de mission Réseaux « Jeunes » et « Numérique » |
| ○ <b>Ndeye Dialé NDONGO</b>         | 3e Vice-Présidente, chargée des relations en Afrique Ouest et Centre     |
| ○ <b>Judith DEREAU</b>              | 4e Vice-Présidente, chargée de la communication et des « Francopsies »   |
| ○ <b>Malika KHOMAÏS</b>             | Secrétaire Générale  |
| ○ <b>Paul DUROY</b>                 | Secrétaire Général adjoint, chargé de l'organisation des « Francopsies » |
| ○ <b>Marie Noelle BENOIT</b>        | Trésorière   |
| ○ <b>Patrick STOESEL</b>            | Trésorier Adjoint  |

À l'issue de cette élection il est adopté que le Président en exercice pourra éventuellement solliciter d'autres membres dans ce Bureau Exécutif.

Le Conseil dit des Sages est constitué de :

- Jalil BENNANI (MA), Président d'honneur
- Antoine BESSE † (FR), ancien Président
- Hervé BOKOBZA (FR), Président d'honneur
- Paul LACAZE (FR), Président fondateur, administrateur du Siège
- Aïda SYLLA (SN), Présidente d'honneur
- Hachem TYAL (MA), ancien Président
- Sofiane ZRIBI (TU), ancien Président

Le nouveau Bureau Exécutif se chargera de poursuivre la gestion du site Internet d'ALFAPSY, actualisé et mis à jour par le Bureau sortant.

Rédigé le, 29 mai 2022

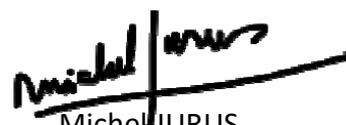
Actualisé et finalisé le, 21 décembre 2022



Malika KHOMAÏS  
Secrétaire générale



Aïda SYLLA  
Présidente sortante



Michel JURUS  
Président